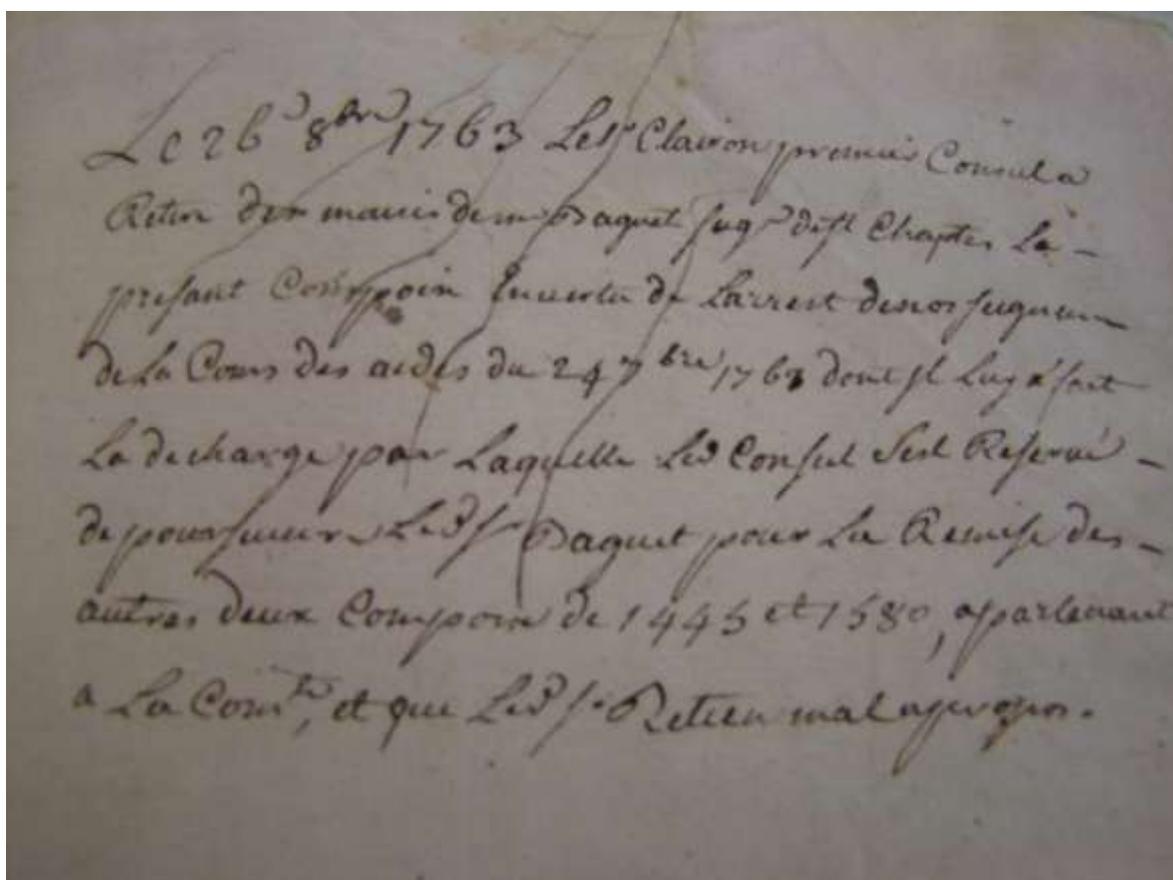


## LE COMPOIX DE 1741

Ce compoix commencé en 1741 va durer jusqu'à la première matrice cadastrale de 1791.

C'est une copie faite en 1744 comme celles du précédent compoix, toujours ordonnée par la Cour des Aides de Montpellier, à la suite du différent entre les Consuls et Monsieur de Baguet, Seigneur de Saint Chaptès qui ne voulait pas rendre les exemplaires de la Communauté.



Le 26<sup>me</sup> 8<sup>bre</sup> 1763 Lesd<sup>s</sup> Claviers premiers Consuls  
Reten des mains de M<sup>r</sup> Baguet Jug<sup>e</sup> de St Chaptès La  
présent Comp<sup>oix</sup> Inuente de Laurent desor Jugem<sup>en</sup>  
de la Cour des aides du 24<sup>me</sup> 7<sup>bre</sup> 1762 dont il luy a fait  
La décharge par laquelle Lesd<sup>s</sup> Consuls Sont Respon<sup>s</sup>  
de pour suivre Lesd<sup>s</sup> Baguet pour la Remise des  
autres deux Comp<sup>oix</sup> de 1445 et 1580, appartenant  
à La Com<sup>m</sup>, et que Lesd<sup>s</sup> Reten mal juges.

**1) Le compoix est précédé par une « rubrique » qui est une leçon d'écriture des majuscules.**



**2) Les noms des propriétaires ne changent pas beaucoup, et les mariages sont sources précieuses pour retrouver une continuité dans les noms des occupants.**

**3) L'habitat est un peu plus dense, il y a souvent plusieurs propriétaires dans la même maison : chacun possède un étage ou un « membre » avec des « degrés (escaliers communs ou non), des passages appartenant à l'un ou à l'autre et qui permettent d'accéder au puits commun.etc...( parcelles 9,10,14,15 et 2,3,4,5).**



*Cette situation est très fréquente pour les maisons qui se trouvent le long de la rue du Four, et celles situées au sud de l'église.*

*4)Le château est mentionné, on parle de Monsieur de St Chaptès et sa Chapelle,(l'église est reconstruite depuis 1687). Le cimetière n'est plus autour de l'église.*

*Il est fait mention pour la première fois de « la place de l'ancien temple de la R.P.R. ». Celui-ci construit entre 1594 et 1598, fut démoli en 1685 sur ordre de Louis XIV. Cet emplacement sera loué à Antoine Barre dès 1688, et sera revendiqué par le Régisseur des Biens des Fugitifs , ce qui provoquera une vigoureuse protestation de la Communauté auprès de l'Intendant du Languedoc, qui donnera raison aux Saint Chaptois qui conserveront la propriété de cette « place de l'ancien temple ».*

*5)En 1714, Nicolas Cauet rachète l'emplacement du cimetière protestant qui se trouve au Claux Augier.*

*6)Pour la première fois on parle du Quartier des Galafres, différencié du Quartier des Mases. L'habitat est encore groupé autour du village mais on trouve de nouveaux quartiers : la Bourgade, la rue du Rieu etc...*

*6) Les maisons ont beaucoup de degrés (escaliers situés en dehors des maisons, quelques fois, ce sont les cours qui sont « en dehors » : parcelle n°56.*

*7) Dans la parcelle 55 bis : Monsieur Des Combières possède : « un « plafond » dans lequel il y a un « meurier » qui fait escarpe ». (un plafond est un terrain, l'escarpe est le bord d'un fossé).*

***8) Il est intéressant de retrouver l'emplacement des maisons de certains qui ont participé à la guerre des Camisards, tels Etienne Arnassan qui a caché Marie Mathieu, l'amie de Jean Cavalier ou Jean Jonquet, intendant des troupes rebelles.***

***9) Depuis 1727, le Seigneur de Saint Chaptès se trouve être M.Claude de Baguet qui a racheté les biens des de Brueys. A la même date le château de la Tour et ses terres ont été vendus à M. Chabaud de Nîmes.***

***La veuve de l'Amiral de Brueys né à Uzès et mort à la bataille d'Aboukir, rachètera la propriété saint chaptoise en 1803.***

***Elle y vivra jusqu'à son décès en 1859.***

***Le Château passera ensuite à divers propriétaires.***